



Un tournant dans la pastorale du baptême. II. Un choix à faire

René-Michel Roberge

Volume 33, Number 1, 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/705590ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/705590ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Roberge, R.-M. (1977). Un tournant dans la pastorale du baptême. II. Un choix à faire. *Laval théologique et philosophique*, 33(1), 3–22.

<https://doi.org/10.7202/705590ar>

UN TOURNANT DANS LA PASTORALE DU BAPTÊME

II. UN CHOIX À FAIRE¹

René-Michel ROBERGE

Le rituel en usage avant 1969 prescrivait en termes d'« obligation grave » de baptiser le plus tôt possible l'enfant né de famille chrétienne. La prédication insistait sur les risques, pour le salut de l'enfant, d'un retard à baptiser².

Cette pastorale, dite du baptême célébré « *quam primum* », avait vu le jour durant le haut moyen-âge par suite d'un durcissement des relations entre un baptême et un péché originel chétivement compris : le baptême, d'une part, se trouvant réduit à un événement-éclair-assurance-salut-individuel; le péché originel, d'autre part, étant interprété de façon trop univoque comme un péché quasi-personnel³.

Liturgiquement, on s'était progressivement éloigné du baptême conçu comme une véritable célébration de la foi de l'Église. On baptisait, en l'espace de quelques minutes dans un coin de la sacristie, avec un rituel, simple condensé — pour ne pas dire succédané⁴ — d'un antique rituel d'adulte et plein de redites. Et de toute façon, tout se déroulait dans une langue et des catégories incompréhensibles à la très grande majorité des participants.

Cette pastorale pouvait quand même s'appuyer sociologiquement sur un milieu capable d'assurer l'éducation chrétienne de l'enfant. Or, dès la fin des années 60, on se rendait compte que ce n'était plus le cas chez nous, au Québec.

1. La première partie de cette étude a paru dans le volume 31 (octobre 1975) de la présente revue, aux pages 227-238.
2. La hâte à faire baptiser cadrait bien avec une mortalité infantile élevée et avec le rôle de suppléance que l'Église jouait dans l'inscription civile des nouveaux-nés.
3. Les XII^e et XIII^e siècles, en redéfinissant le péché originel en termes de péché de nature, n'ont malheureusement pas tiré jusqu'au bout les conséquences de la vision plus juste, du moins là-dessus, qu'ils proposaient. Il faut cependant dire que cette conception avait aussi ses désavantages, notamment celui de taire le lien entre péché individuel et péché de nature. La théologie actuelle du péché originel, défini entre autres comme un *refus d'avancer* vers la Plénitude du Corps du Christ, présente une vision plus équilibrée des choses, voire même stimulante pour une réflexion sur le baptême.
4. Louis LIGIER, « Le nouveau rituel du baptême des enfants », La Maison-Dieu 98 (1969), p. 8.

Fort heureusement, l'Europe avait ressenti avant nous le problème, si bien que sur ce point à la différence de bien d'autres, la reconsidération ne se fit pas trop attendre. C'était, au tournant des années 1969-1970, l'instauration d'une pastorale révisée avec la parution du nouveau rituel du baptême des enfants.

On s'est cependant vite rendu compte que la nouvelle pastorale n'apportait pas remède à tous les maux de l'initiation chrétienne des jeunes. Son plus grand avantage a peut-être même été de permettre au problème d'apparaître dans toute sa profondeur et sa complexité, maintenant qu'on s'était mis vraiment à l'écoute des motivations de ceux qui demandaient le baptême.

Nous voudrions, dans ce deuxième article de synthèse, passer en revue les aménagements pastoraux proposés ces dernières années pour faire face à la situation, en commençant par la pratique actuelle.

I. LA PASTORALE ACTUELLE : CHEMINEMENT CATÉCHUMÉNAL DES PARENTS

Vatican II avait demandé qu'on revise le rite du baptême des enfants et qu'on l'adapte à leur situation. En outre, il exigeait que « le rôle des parents et des parrains, ainsi que leurs devoirs [soient] mieux mis en évidence dans le rite lui-même »⁵. Le nouveau rituel commandé paraissait en 1969⁶. Il insistait, en introduction, sur l'importance « qu'avant la célébration du baptême, les parents, guidés par leur propre foi ou orientés par des amis ou d'autres membres de la communauté, se préparent à célébrer le baptême en toute connaissance de cause. »⁷. C'est cette exigence d'un *délai* de préparation qui a donné à la nouvelle pastorale du baptême des petits enfants son appellation courante.

Chez nous, l'inauguration de cette pastorale s'est faite avec la publication, par le secteur français de l'épiscopat canadien, du *Guide pastoral du baptême des enfants*⁸. Cet instrument intégrait les recherches et suggestions de nombreuses publications françaises, notamment d'un document similaire de l'épiscopat français remontant à cinq années plus tôt⁹. Un examen plus attentif nous laisse cependant voir que, derrière des recommandations pratiques très ressemblantes, la problématique s'était nettement élargie en l'espace de seulement quelques années. Au milieu des années 1960, le souci majeur était celui des mal-croyants; les requêtes des années 1970 sont davantage celles de croyants engagés qui s'interrogent sur les conditionnements les plus appropriés à l'éclosion de la foi chez leur enfant ainsi que sur les exigences de l'avenir de l'Évangile et de l'Église dans un monde sécularisé. Ainsi la « nouvelle » pastorale est proposée à tous, non

5. Constitution *De Sacra Liturgia* (*Sacrosanctum Concilium*), n° 67.

6. On avait commencé, ainsi que l'exigeaient les pays de mission, par une première restauration du rituel destiné aux adultes. Ce choix était également exigé par un certain ordre logique puisque le baptême d'adulte, pour autant que réalisant le baptême dans toutes ses dimensions, doit rester le modèle de toute célébration baptismale. A noter cependant qu'il faudra attendre en 1972 avant d'avoir un véritable *Ordo initiationis christianae adultorum*.

7. *Rituel du baptême des petits enfants*. Mame-Tardy, 1969, p. 20.

8. *Bulletin national de liturgie*, n° 28 (1970).

9. Épiscopat français, « La pastorale du baptême des petits enfants », *Documentation catholique*, n° 1466 (6 mars 1966), col. 457-466.

seulement aux non-pratiquants et incroyants qui demandent le baptême pour leurs enfants.

Parce qu'il décrit plus expressément notre situation québécoise et qu'il est d'une qualité exceptionnelle de synthèse des meilleures études qui ont amené les changements récents, nous prendrons comme principal témoin le *Guide* proposé par le secteur français de l'épiscopat canadien.

Voyons d'abord les motifs qui ont amené le remplacement de la pratique séculaire du baptême célébré aussitôt après la naissance : « Rapide et profonde, l'évolution de la société canadienne-française a engendré un pluralisme d'idées et de comportements qui atteint tous les milieux et oblige chacun à faire ses propres choix. Les jeunes — parents de demain — sont particulièrement marqués par cette évolution, dont le rythme ira s'accéléralant. Cette évolution, qui affecte aussi l'Église, a entraîné une « relativisation » des valeurs religieuses, une baisse de la « pratique », surtout chez les jeunes, et un affaïssement du sens de l'appartenance à l'Église. . . Dans l'Église, existe maintenant une diversité d'attitudes et de comportements religieux : baptisés devenus incroyants, croyants peu pratiquants, pratiquants traditionnels, croyants engagés. La demande du baptême revêtira donc des significations fort diverses, pas toujours perçues par les parents eux-mêmes, et elle se fondera sur des motifs très variés. Alors que l'éducation chrétienne des enfants était jadis assumée par le milieu, il n'en sera pas toujours ainsi à l'avenir. Pour faire face à tous ces changements, une nouvelle pastorale doit être instaurée, axée sur la préparation du baptême de l'enfant avec ses parents. . . »¹⁰

L'originalité de la pastorale préconisée consiste dans l'instauration d'un délai de quelques semaines avant de baptiser, cela en vue de permettre aux parents et à la communauté de se préparer à la célébration du baptême de l'enfant. Alors qu'il y a seulement une dizaine d'années, les évêques français ne parlaient que d'un retard de quelques semaines pouvant être toléré dans certains cas, dont celui des non-pratiquants, aujourd'hui on recommande à tous le délai nécessaire à un cheminement jamais superflu, requis notamment par les exigences d'une réelle célébration communautaire. « Le moment de la célébration baptismale doit être fixé de manière à laisser, dans tous les cas, le temps nécessaire à préparer sérieusement avec les parents le baptême de leur enfant. . . Le temps accordé à préparer avec les parents le baptême de leur enfant conduira souvent à en fixer la célébration quatre ou cinq semaines après la naissance de ce dernier »¹¹.

Il faut bien voir qu'on ne retarde pas le baptême pour le principe, encore moins pour de simples raisons de commodité administrative. Il s'agit de créer l'espace « d'un cheminement de la foi des parents au contact de la foi de l'Église locale, cheminement dans lequel l'Église se montre attentive aux réalités humaines (évangélisation), respectueuse de ce que vivent et pensent les gens (accueil et dialogue), prête à éclairer le sens de leur demande (catéchèse), bref,

10. Extrait du résumé donné en marge du texte officiel dans le *Bulletin national de liturgie*, n° 28 (1970), pages 9 à 13.

11. *In eodem*, page 25, nos 75 et 78.

soucieuse de vérité dans ce qu'elle fait et ce qu'elle croit »¹². Il ne serait pas dans l'esprit de la pastorale du délai de faire attendre si on ne prévoit pas de réelle prise en charge. Il est dommage que dans certaines paroisses encore, on ne fasse attendre que le « prochain baptême communautaire ».

On l'a souvent noté fort justement : la pastorale du délai — ou mieux la pastorale du cheminement catéchuménal des parents — propose davantage un baptême plus développé dans le temps qu'un retard à baptiser. Le baptême commence avec la première démarche des parents en vue du baptême de l'enfant. Comme le dit si bien le *Guide*, « la préparation au baptême peut être regardée comme étant déjà quelque chose du sacrement. Ce qui sera signifié par la célébration prend forme ou, du moins, s'affermite et s'articule au temps de la préparation »¹³. Il est généralement recommandé que la demande soit faite par les parents deux à trois mois avant la naissance; le regroupement des familles pour la démarche catéchuménale est alors plus facilement organisable. Ce regroupement ne devrait cependant pas dispenser d'au moins une rencontre individuelle. On souligne avec raison l'importance de profiter de ces jours intenses humainement que sont ceux des dernières semaines avant l'arrivée de l'enfant.

La célébration elle-même du baptême doit être « l'expression rituelle de la foi vécue au temps de la préparation »¹⁴. De là l'importance de surveiller « l'accueil fait aux parents par le prêtre et la communauté : c'est le signe de l'accueil que Dieu ménage à l'enfant et à ses parents; la Parole qui révèle le projet de Dieu sur l'enfant; le geste baptismal qui rend effectif le projet de Dieu; la dimension communautaire qui tend à montrer que l'enfant entre dans l'Église et que la communauté a une certaine responsabilité dans l'éducation chrétienne de l'enfant; le rôle premier des parents qui ont à exprimer leur foi personnelle et à s'engager activement dans l'éducation chrétienne de l'enfant »¹⁵.

Enfin, dans l'esprit de l'actuelle pastorale, le baptême d'un enfant, c'est « le point de départ d'un cheminement vers une foi chrétienne consciente »¹⁶. La pastorale du baptême risquerait d'échouer lamentablement si elle ne se préoccupait pas, du même coup, des suites de ce baptême. Il reste là beaucoup à inventer. Certaines communautés organisent des rencontres périodiques avec les parents qui se sont préparés ensemble au baptême de leur enfant; on mise avec de plus en plus de succès sur l'engagement des parents dans la démarche catéchétique à l'école primaire; etc. On est cependant loin d'avoir épuisé toutes les possibilités.

Voilà donc, au plan descriptif, comment on a conçu la pastorale actuelle. Chacun sait que ses intentions n'ont pas été respectées partout avec le même zèle;

12. En collaboration, *Baptiser des petits enfants ? Matériaux pour une recherche (Supplément à l'Église d'Arras)*. Novembre 1969, page 12.

13. *In eodem*, page 17.

14. Gaston VEILLEUX, « Histoire des développements de la pastorale du baptême des enfants ». *Liturgie et Vie chrétienne* 80 (1972), page 16.

15. *Ibidem*.

16. *Guide pastoral du baptême des enfants, in eodem*, n° 34, page 15.

il ne semble pas qu'il faille en chercher les raisons du côté d'un manque de réalisme du projet de 1970. Déjà, après quelques années, le recul est suffisant pour permettre un premier bilan.

Beaucoup de positif

1. *Accueil de toutes les demandes*

Un des objectifs les plus immédiats de la pastorale de 1970 était de permettre d'accueillir, au départ, toutes les demandes : maintenant que s'impose un effort de discernement dans les motivations de ceux qui demandent le baptême pour leurs enfants. En effet, on ne peut plus baptiser aussi automatiquement, en misant sur la seule foi du milieu ambiant quand il s'agit de familles où toute conscience chrétienne a disparu. Or, comment peut-on concilier, avec la loi chrétienne de l'accueil à tous, pareille exigence de discernement, si ce n'est en se donnant une pastorale capable de prendre en charge toutes les demandes ? C'est l'Église qui dit sa volonté de s'ouvrir à toutes les problématiques et de voir s'instaurer un véritable dialogue, quel que soit le lieu d'où se situe la demande.

Encore faut-il que les responsables d'Église apprennent à accueillir autrement que par la question paternaliste du « pourquoi voulez-vous faire baptiser votre enfant ? », au surplus posée comme simple entrée en matière d'une catéchèse monologue. Une enquête sur les motivations, suivie d'un effort de récupération dans le cas d'un contenu de demande jugé « non conforme », voilà qui serait encore très loin du dialogue. Le dialogue présuppose d'abord l'écoute de l'autre et le respect de ce qu'il pense et de ce qu'il vit. Comme le disait Gilles Renaudin en 1972, dans un bilan remarquable de l'expérience commencée quelques années plus tôt dans la région parisienne, « il ne s'agit plus tellement de faire des cours aux gens sur ce qu'est le baptême des enfants, ou de les faire cheminer vers une certaine compréhension de la foi. Suivant une expression à la mode, les pasteurs ne sont plus « devant » le groupe, mais « dans » le groupe »¹⁷. Toujours selon la même logique, le choix final de baptiser ou non ne doit pas être imposé; il doit en quelque sorte être négocié entre la communauté, via ses responsables, et les demandeurs.

2. *Temps de vérité pour la communauté*

La pastorale actuelle a également comme objectif immédiat de faire prendre conscience aux parents du contenu réel de leur demande et aux pasteurs des conséquences de leur acceptation de baptiser. Ainsi, en confrontant leur demande à celles d'autres couples, les demandeurs peuvent vérifier la qualité de leur demande et, s'il y a lieu de baptiser, se sensibiliser à leur responsabilité dans l'éducation chrétienne de leur enfant. Ils sont appelés à prendre conscience que la célébration du baptême doit signifier pour eux un véritable engagement de foi.

17. Gilles RENAUDIN, « Pastorale du baptême des petits enfants dans la région parisienne », *Parole et Pain* IX (1972), p. 66.

L'Église compte sur eux pour transmettre à l'enfant son héritage de foi; et ils en sont incapables s'ils ne sont pas des croyants sincères. De là l'importance d'un dialogue franc avec les parents, dialogue que l'Église espère toujours voir aboutir à un réveil de la foi quand il s'agit de parents mal-croyants, et, dans tous les cas, à un approfondissement de la foi.

Le baptême d'un enfant n'est légitime que si l'Église a les moyens de le faire déboucher sur une adhésion libre à Jésus-Christ. Ces moyens, elle s'attend à les trouver d'abord chez les parents et dans le milieu familial. C'est au nom même de sa fidélité aux lois de l'Incarnation qu'elle se doit de compter au départ sur ce réseau de relations humaines dont est d'abord faite la vie de l'enfant. Si elle ne le peut pas, elle n'a pas le droit de baptiser. Il faut bien voir que tout cela doit cependant éviter de ressembler à un ultimatum de la part de l'Église. Elle agit plutôt, nous le dirons, en proposant à l'Église domestique de faire un pas de plus dans son avancée spirituelle. Et elle ne le fait qu'après avoir écouté et respecté la demande, en lui ayant offert les possibilités de découvrir en profondeur tout ce qu'elle recèle.

3. *Temps de vérité pour le sacrement*

La théologie des dernières décennies a beaucoup insisté sur les exigences de foi requises au sacrement. Le sacrement est alliance entre Dieu et l'homme; or, il ne peut y avoir d'alliance vraie si l'homme n'a pas conscience des implications de l'engagement qu'il prend. On a dit la même chose à l'intérieur du thème de la rencontre. Bien sûr, le baptême est sacrement de la foi d'abord parce que célébration du don de la foi comme le disait si bien la théologie de *l'ex opere operato*; mais aujourd'hui, on a pris meilleure conscience du fait qu'il est indissociablement célébration de cette réponse de l'homme sans laquelle on pourrait parler de refus du don de Dieu.

La pastorale actuelle, en s'intéressant aux conditions d'épanouissement de la foi partagée avec l'enfant, réaffirme son intention de faire du sacrement un véritable engagement de foi. Elle dit sans équivoque qu'un baptême d'enfant qui n'aurait pas de chance de déboucher sur une foi vécue serait un non-sens. Le baptême n'est plus censé pouvoir se résumer à une simple habitude ou formalité sociologique. Tout est conçu en fonction d'une véritable décision à prendre, d'abord par les responsables immédiats de l'avenir de l'enfant.

Les exigences de préparation imposées depuis quelques années ont déjà commencé à porter fruit dans les communautés où elles ont été prises au sérieux. On a maintenant plus de chances de rester marqué par l'événement baptismal. Deux dimensions du baptême sont particulièrement mises en relief par la « nouvelle pastorale » : le baptême est un événement communautaire et qui n'a de sens que dans une perspective d'*avenir*.

Le nouveau rituel et sa pastorale, par l'attention qu'ils portent à l'entourage de l'enfant, redonne à la « foi des autres » son rôle essentiel de constitutif du sacrement, surtout quand il s'agit du baptême d'un enfant. C'est toute la dimen-

sion communautaire de l'événement baptismal qui s'y trouve soulignée. C'est plus que jamais une communauté qui prie : dans le nouveau rituel, toutes les prières sont dites au nom de l'assemblée. C'est une communauté célébrant son adhésion à la Parole au point d'espérer que les plus chers des siens en vivent. Avec la pastorale qui accompagne le nouveau rituel, non seulement les demandeurs se trouvent sensibilisés aux exigences de la communauté dans laquelle ils s'engagent davantage en présentant leur enfant au baptême, mais c'est la communauté elle-même qui s'engage plus explicitement à soutenir jusqu'à maturité l'existence chrétienne de tel enfant. On y perçoit infiniment mieux en quel sens la foi dans laquelle entre le baptisé est une foi communautaire. Il la partage. L'individu entrant dans l'Église est engagé dans tout un réseau de solidarités qui vont progressivement le conduire à rencontrer le Dieu de Jésus-Christ. Or, cela ne peut qu'engendrer avec le temps une plus grande sensibilité aux exigences communautaires de toute la vie en Église.

La pastorale actuelle a aussi, par rapport à la précédente, le grand avantage de souligner la dimension d'avenir du baptême. Elle le fait en disant sans équivoque ne consentir au baptême qu'à l'intérieur de réelles possibilités d'éducation chrétienne, d'avenir chrétien.

4. *Une cellule d'Église re-célèbre son baptême*

Sollicité par les parents, l'Église doit répondre. Une occasion exceptionnelle lui est offerte de se faire redécouvrir avec les valeurs qui lui donnent sens. Ainsi, le baptême d'un enfant a toutes les chances, à travers la pastorale actuelle, d'être pour toute la famille une occasion privilégiée de cheminement et de redécouverte des implications de sa foi. Il n'est pas rare, dans ces communautés où la préparation baptismale est réelle, d'entendre des couples dire qu'ils ont été transformés par le baptême de leur enfant. Plus encore, le baptême d'un enfant, c'est une cellule d'Église qui re-célèbre, comme porteuse de la foi de l'enfant, son propre baptême.

Encore faut-il que la remise en route, suscitée par les rencontres pré-baptismales et sacramentalisée dans le baptême d'un des siens, trouve l'occasion de se poursuivre dans une recherche soutenue où on pourra toujours compter sur la présence de la communauté. C'est à cette condition seulement que la pastorale actuelle pourra prétendre reconstruire une véritable communauté de croyants, capables d'être le *sel de la terre* et la *lumière du monde*.

5. *Une liturgie renouvelée*

C'est la première fois, dans toute son histoire, que l'Église se donne un rituel vraiment adapté aux enfants. Ce rituel comprend, à la différence du précédent, une véritable liturgie de la Parole et une monition précédant la profession de foi des parents, l'une et l'autre redisant chacune à leur façon la foi de l'Église et la nécessaire médiation de l'entourage de l'enfant.

Pour autant qu'on reste conscient que le temps de préparation fait lui-même partie du baptême comme la liturgie de la Parole fait partie de l'Eucharistie, la liturgie actuelle contribue à revitaliser le sacrement qui en était venu à apparaître comme un événement trop ponctuel, à effet instantané. La célébration du baptême commence dès l'inscription de l'enfant, si bien que les rencontres pré-baptismales ne doivent jamais apparaître comme de simples conditions préalables à remplir. C'est déjà le sacrement de la foi qui prend corps. Comme on l'a déjà dit, « ce n'est pas le baptême qui est retardé, c'est la célébration qui en est développée de façon à être mieux saisie et donc plus féconde pour les participants »¹⁸. L'Église des premiers siècles considérait comme déjà chrétiens les catéchumènes cheminant vers le baptême. « À la décision sans problème d'un baptême fixé à l'heure la plus proche de la naissance au cours d'un bref entretien avec le prêtre, se substitue une démarche préparatoire dont l'issue n'est pas acquise d'avance et qui permet à la vérité du baptême de se dévoiler. Par là même, on transforme l'image profonde et tenace que tant de chrétiens portent en eux d'une intervention abrupte de la grâce, sans véritable densité historique et par conséquent sociale »¹⁹.

Bref, on n'administre plus le baptême, on le célèbre, ainsi qu'on l'a dit fort justement.

Encore des lacunes à combler

1. Manque d'audace

Le principal reproche fait à la pastorale actuelle vient des partisans de pastorales plus libérales demandant plus ou moins nettement l'abandon du pédobaptême. On la regarde comme une demi-mesure, tout au plus comme une simple solution de compromis face à une nécessaire remise en question plus radicale du baptême des enfants.

Le reproche devient plus sérieux quand on soupçonne derrière la pastorale « du délai » des motifs de crainte injustifiée quant au sort des enfants morts sans baptême, de réduction du baptême à sa célébration, de confusion entre accueil dans l'Église — qui suffirait à manifester l'universalité de l'amour de Dieu — et baptême d'eau, d'attachement à un cadre religieux et socio-culturel dépassé — où les parents pouvaient plus facilement engager l'avenir de leurs enfants —, ou simplement de crainte injustifiée d'un pluralisme devenu nécessaire.

Que la pastorale actuelle manque encore d'audace, on en a un signe évident quand on s'aperçoit qu'un nombre croissant de chrétiens engagés ne tiennent plus à faire baptiser leurs enfants tandis que les chrétiens sociologiques et marginaux continuent à exiger le baptême sans qu'on ait le courage de le leur refuser. On le leur concédera tout en sachant très bien qu'une faible minorité reviendra, que fort

18. En collaboration, *Baptiser des petits enfants ? Matériaux pour une recherche (Supplément à Église d'Arras)*. Novembre 1969, page 12.

19. Jean-Philippe BONNARD, « Le temps du baptême. Vers un catéchuménat des enfants ? » *Études* n° 333 (1970), pages 433-434.

peu vivront une conformité minimale avec l'éthique chrétienne et que beaucoup se sécuriseront par là d'une conscience fermée aux exigences les plus élémentaires de la justice.

2. *Elitisme ?*

Peut-on être tellement plus sévère ? Ça semble difficile. En effet, dans un autre camp, on reproche déjà à la pastorale actuelle, avec ses exigences de « pureté d'intention » et surtout si on la réduit à une simple « enquête sur les motivations », de se faire au détriment des plus faibles culturellement. Il est parfois difficile de distinguer pauvreté de langage et incroyance. Il est souvent malaisé de départager une certaine pudeur d'expression — bien caractéristique des canadiens-français — d'un manque de motivations. Les difficultés du dialogue se situent bien souvent davantage au plan culturel qu'au plan de la foi. Il faut en être conscient.

3. *Une source d'incompréhension de plus ?*

La pastorale de 1970, même avec le meilleur souci de faire se rencontrer le vécu d'une famille et l'originalité du message chrétien, est parfois mal comprise. C'est ainsi que certains parents vont chercher par tous les moyens à y échapper. Bien souvent, dans ces cas où le dialogue devrait normalement aboutir à ce que les parents décident par eux-mêmes de ne pas faire baptiser leurs enfants — du moins pour l'instant —, le pasteur est forcé d'opposer un refus pur et simple à l'insistance des parents : ce qui risque d'être interprété comme du mépris et finalement d'éloigner davantage ces gens de l'Église.

4. *Initiation chrétienne réduite à la célébration du baptême*

Enfin, dans une étude remarquable, le Père Joseph Moingt souligne avec beaucoup de justesse que la pastorale actuelle considère peut-être un peu trop le baptême comme le tout de l'initiation chrétienne; on oublierait la fonction des autres sacrements — eucharistie, pénitence, confirmation — comme étapes de l'initiation chrétienne.

Pour conclure

Pour autant qu'elle ne se prétend pas l'unique modèle acceptable d'initiation chrétienne, la pastorale actuelle restera toujours une formule à entretenir dans la mesure du possible, voire même à cultiver. Les recherches en vue de son amélioration ne sont par conséquent pas inutiles.

II. ÉVANGÉLISATION VS BAPTÊME

La liturgie actuelle, dans la confrontation qu'elle provoque avec les impératifs de l'Évangile, a été au départ et reste encore l'occasion d'une véritable

désillusion pour bien des pasteurs. C'est ainsi que certains d'entre eux sont amenés à se demander si leur effort ne devrait pas plutôt porter sur l'évangélisation, non plus tellement sur la sacramentalisation. En pratique, la prédication n'insisterait plus sur la nécessité du baptême; les pasteurs ne feraient que répondre à la demande pendant qu'on canaliserait ses énergies sur l'annonce de la Parole²⁰. On reconnaît dans cette attitude le fameux dilemme évangélisation ou sacrement, du début des années 60.

Une telle réaction, malgré sa naïveté²¹, recèle des valeurs de prise de conscience non-négligeables : volonté de construire une Église plus vraie, plus missionnaire, davantage présence de Dieu au monde; intuition d'un excès de sacramentalisme; etc.

Malgré son intérêt à certains égards, il faut bien voir qu'une telle prise de position véhicule une terrible opposition entre Évangile et sacrements. D'une part, c'est oublier que la Révélation est parole en action — découpée dans le tissu de la vie — et pas seulement un contenu noétique. On a toujours trop tendance à réduire l'Évangile à une idéologie. Il faut alors se rappeler qu'un Évangile qui ne serait pas annoncé dans des comportements humains ne serait plus celui du Christ. Jésus-Christ est, par définition, le visage humain de la Parole de Dieu. D'autre part, c'est oublier que le sacrement est une forme privilégiée d'Évangile. Il est même devenu en Jésus-Christ, le lieu privilégié de l'Évangile.

Il faut également se demander si une telle pastorale serait suffisamment révélatrice de la gratuité du don de Dieu; le risque n'est-il pas grand de retourner à une religion d'obligations au détriment d'un christianisme d'accueil du salut ?

Enfin, en interrogeant les proposeurs, on se rend souvent compte que leur attitude implique un abandon un peu rapide du rite par souci d'adaptation à un monde sécularisé. Mais est-il si certain que l'homme sécularisé n'a plus besoin de célébrer ? L'anthropologie actuelle, avec son insistance sur la symbolique, nous dit tout le contraire. Le problème est peut-être que les conséquences de la maladie de nos célébrations sont confondues avec un refus de célébrer.

III. LE BAPTÊME PAR ÉTAPES

Cette proposition, qui a mûri durant les années 60, pour trouver sa formulation décisive au moment même où paraissait le nouveau rituel du baptême des petits enfants²², est davantage sensible aux inconvénients du pédobaptême

20. Certains, reprenant la proposition d'un groupe de prêtres diocésains du diocèse français de Nanterre, proposent même de refuser tout baptême pour quelques années : le temps d'y voir plus clair.

21. Ainsi, on peut raisonnablement penser que la demande ne décroîtrait pas si automatiquement. Même si c'était le cas, à quelles formes d'évangélisation plus efficace voudrait-on mettre ses énergies ?

22. En 1968 : André GIGNAC, « Réaménager l'initiation chrétienne » *Liturgie et Vie chrétienne* 66 (1968), pp. 230-249. En 1969 : Guy LAPOINTE, « Quand faut-il baptiser les enfants ? Une voie de recherche », *Liturgie et Vie chrétienne* 67 (1969), pp. 241-255. En 1970 : Jean-Philippe BONNARD, « Le temps du baptême. Vers un catéchuménat des enfants ? » *Études* n° 333 (1970), pp. 431-442.

généralisé dans le monde actuel. En un sens, on peut la regarder comme une version plus réfléchie de la thèse précédente.

Négativement, il ne s'agit pas de retarder le baptême purement et simplement à tel âge plus avancé. On est bien conscient que ce serait là une norme aussi irrespectueuse des cheminements de chacun que celle du baptême donné automatiquement à la naissance. Il s'agit plutôt de prévoir, pour une part dans le même esprit que la pastorale officielle où l'inscription est déjà reconnue comme première étape du baptême, un étalement plus significatif de sa célébration. Plus encore, il s'agirait de créer l'espace nécessaire à un véritable cheminement balisé de rites qui conduiraient progressivement à la plénitude de l'expérience baptismale. Un tel cheminement correspondrait mieux « au développement de la vie humaine et à la prise en charge par l'homme lui-même de ses grandes options de vie »²³.

Liturgiquement, la démarche proposée ne ferait qu'étaler dans le temps l'ordonnance du rituel du baptême des petits enfants : accueil dans l'Église, célébration de la Parole et rite d'eau. Ce serait d'abord, après toute une série de rencontres avec les parents, *l'accueil du nouveau-né par la communauté*. L'enfant recevrait alors un nom, serait marqué du signe de la croix et fait catéchumène, donc « chrétien » quoique non encore « fidèle », ainsi que tiennent à le souligner les proposeurs en se référant au vocabulaire antique. Suivrait l'âge de la *formation chrétienne et de la catéchèse*. « Et c'est seulement lorsqu'il se jugerait et serait reconnu capable d'engager son propre avenir²⁴ que l'enfant accéderait au *rite de l'eau, à la confirmation et à l'eucharistie*. Bref, l'actuel catéchuménat des parents serait complété d'un véritable catéchuménat pour enfant, appelé à déboucher sur un engagement responsable dans l'éthique chrétienne.

Avantages

Les avantages du baptême par étapes seraient nombreux. Le premier qui nous frappe, c'est que cette démarche permettrait un accueil plus vrai, au départ, de toutes les demandes : et cela en leur offrant de réelles possibilités de se découvrir plus en profondeur et de cheminer, à leur rythme, vers une plus grande maturité. Du côté du sacramentalisé, la pastorale proposée permettrait un retour à une véritable « pastorale de cheminement », « d'entrée progressive dans l'héritage chrétien »²⁵ : une pastorale plus respectueuse du développement psychologique de l'individu.

L'étape décisive de l'initiation chrétienne serait réservée aux individus qui, après un cheminement variable, se montreraient capables d'un engagement chrétien authentique. Du même coup, ce serait un pas de plus vers une Église de volontaires dans la mission et, antérieurement à cela, un remède très efficace à la dissociation foi et rite.

23. Guy LAPOINTE, *op. cit.*, p. 252.

24. Jean-Philippe BONNARD, *op. cit.*, p. 437.

25. Guy LAPOINTE, *op. cit.*, p. 252.

André Gignac, insistant à nouveau en 1974 sur sa proposition de 1968, entrevoyait même que le baptême par étapes puisse entraîner « une modification considérable dans le tissu de la communauté chrétienne »²⁶ : « Dans le système ecclésiastique actuel, il n'y a pratiquement place que pour des chrétiens « sacramentellement » achevés. Si l'usage du baptême par étapes était instauré, le « chrétien-en-voie-de-cheminement-vers-le-baptême », c'est-à-dire le catéchumène, aurait place reconnue dans l'Église; l'Église serait obligée de lui reconnaître des droits et de l'intégrer, pourrait-on dire, à son propre tissu. Le nombre des catéchumènes deviendrait si important qu'il obligerait l'Église à mettre une part de ses ressources et de son organisation à leur service. »²⁷

La modification la plus considérable au tissu de l'Église locale serait peut-être qu'elle se redécouvrirait, dans les faits, responsable concrètement de l'avenir de la foi dans tel milieu. Cette Église qu'est l'entourage de l'enfant, deviendrait le premier responsable du devenir chrétien de ce jeune. La sclérose la plus commune des communautés chrétiennes vient, pour une large part, de ce qu'elles ont cessé d'engendrer à la foi. Renoncer à transmettre la vie, c'est déjà cesser de vivre.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que cette proposition représente un effort sérieux pour tenir compte des changements socio-culturels qui affectent l'éducation chrétienne : tout cela par la redécouverte, comme on l'a si bien dit, du « temps de célébration » après celle du « temps de préparation ».

Trop radical pour certains, insuffisant pour d'autres

Jean-Philippe Bonnard, dans son bilan de 1970, fait état des objections et réticences qu'opposent à sa proposition ceux qu'on pourrait appeler les plus conservateurs : innovation suspecte par rapport à la tradition la plus ancienne; corruption de la foi en l'efficacité des sacrements; atteinte au dogme de la gratuité toujours prévenante du don de Dieu; risque de priver un individu d'un bien nécessaire au salut; retour à la tentation d'une Église de purs; complications administratives; etc. L'auteur de l'article n'a pas de difficulté à répondre à toutes ces objections.

La plus sérieuse des objections faites au baptême par étapes vient cependant de théologiens et de pasteurs plus libéraux. Ils reprochent à la pastorale en question de ne pas aller assez loin. Ainsi, le Père Joseph Moingt lui opposera deux objections. Il parlera d'abord de solution insuffisante parce que situant l'initiation chrétienne ou trop tôt ou trop tard²⁸ : *trop tôt*, si l'engagement chrétien est pris durant l'enfance ou la pré-adolescence, pour autant qu'il n'impliquerait pas l'étape la plus décisive de la formation humaine, l'adolescence avec son expérience des luttes et des choix; *trop tard*, s'il est retardé au seuil de l'âge adulte, pour autant qu'il priverait le jeune « d'une vie sacramentelle propre tout

26. André GIGNAC, « Christianisme sociologique ou réforme radicale de l'accès aux sacrements de l'initiation chrétienne ? » *Liturgie et Vie chrétienne* 72 (1974), page 8.

27. *Ibidem*.

28. Joseph MOINGT, s.j., *Le devenir chrétien. Initiation chrétienne des jeunes*. Paris, Desclée de Brouwer, 1973, page 30.

au long de son enfance et de son adolescence »²⁹. On pourrait également ajouter que ce serait priver l'Église d'un repère sacramentel non-négligeable : le visage de Jésus-Christ a besoin de se faire voir à travers l'enfance et l'adolescence tout autant qu'à travers la vie adulte. « L'autre insuffisance de cette proposition, continue le Père Moingt, c'est de concentrer l'attention sur le seul sacrement de baptême, comme s'il constituait à lui seul toute l'initiation chrétienne, comme si tous les remèdes tenaient à son mode d'administration »³⁰.

Pour sa part, Daniel Boureau qualifiera la proposition de demi-solution pour autant qu'elle engagerait l'enfant dans un processus baptismal plus ou moins irréversible. Ce serait le baptême déjà commencé : « On retrouverait donc, mais à propos de l'entrée au catéchuménat, la même difficulté qu'avec le pédobaptême : l'enfant baptisé tout-petit, quand il devient ou se découvre non seulement responsable et autonome mais croyant, ne peut alors que ratifier ce qui s'est accompli une fois pour toutes sans sa participation. Ce serait un manque grave, impossible à combler, qui risquerait de peser lourdement sur tout l'avenir chrétien de l'intéressé. »³¹

IV. LE BAPTÊME REPORTÉ

Partant globalement des mêmes considérations pastorales que les tenants des solutions précédentes, en particulier d'une plus grande sensibilité à la valeur ecclésiale de la cellule familiale, théologiens et pasteurs ont appris, depuis quelques années, à considérer très positivement un report beaucoup plus net du baptême après l'éveil de la raison. Il s'agirait non seulement de remettre à plus tard le baptême lui-même, mais à la différence de la proposition précédente, tout ce qui pourrait signifier, tel l'inscription au catéchuménat, un engagement direct dans un processus sacramentel irréversible non désiré par l'individu.

Différer le baptême, ce n'est cependant pas qu'une hypothèse de théologiens et de pasteurs. De nombreux parents, même parmi les plus engagés au nom de leur foi, prennent déjà cette direction en se réclamant d'un souci de respecter et la liberté future de leur enfant et l'option chrétienne elle-même dans un monde qui a changé. Que faut-il penser de leur choix ? N'y aurait-il pas possibilité de mettre en place une véritable pastorale qui puisse les rejoindre dans leur choix, une pratique qui constituerait une voie médiane entre le maintien et la suppression de l'engagement de l'enfant dans un processus baptismal ?

L'ouvrage de Daniel Boureau, *L'avenir du baptême*,³² est généralement considéré comme le classique des recherches de ce côté. L'auteur ne demande pas l'abolition immédiate et définitive du pédobaptême. Il s'agirait plutôt d'instaurer à côté une nouvelle manière de faire, appelée avec le temps à devenir la pratique la plus commune. À l'inverse cependant de la pratique actuelle qui

29. *Ibidem*.

30. *Ibidem*.

31. Daniel BOUREAU, *L'avenir du baptême*. Lyon, Éditions du chalet, 1970, pages 78-79.

32. *Ibidem*.

tend à réserver le pédobaptême aux familles vraiment chrétiennes, ce sont précisément ces croyants authentiques qu'il regarde comme plus aptes à s'engager dans la pastorale qu'il propose.

L'auteur précise bien qu'il ne s'agit pas « de susciter l'abolition totale immédiate du pédobaptême et l'instauration d'une discipline baptismale unique, obligatoire en tous lieux »³³. Au contraire, il estime nécessaire une « légitime diversité pratique », tant pour respecter des « sols variés » que pour permettre « au visage ecclésial du Christ toujours vivant d'actualiser aux yeux de tout homme la portée universelle du salut par la foi en la Résurrection. »^{33a} Dans tous les cas cependant, il souhaiterait une approche nouvelle : « . . . au lieu de se demander, comme on le fait d'ordinaire, en quels cas il convient, par exception, de refuser le baptême d'un enfant, ne vaut-il pas mieux chercher quand, comment, et surtout pourquoi il faut, en certains cas, continuer à baptiser des petits enfants ? »³⁴

À l'examen de sa proposition, on se rend vite compte qu'elle est loin de reposer sur cette conception individualiste de la foi qu'on pourrait de prime abord reprocher aux parents qui optent présentement pour un baptême différé.

Tout serait précédé d'une *célébration de la naissance*, en misant sur les valeurs d'Évangile et de motif d'action de grâce irremplaçables que représente l'arrivée de l'enfant, aujourd'hui surtout que l'enfant est plus que jamais désiré, choisi, précieux. Sur la base des liens chrétiens qui unissent l'enfant à son entourage et qui prennent leur source dans le mariage chrétien des parents, cette célébration marquerait certes un premier rapport d'appartenance inchoative et provisoire à l'Église ainsi qu'au salut universel qu'elle a pour mission d'annoncer. L'important serait cependant de trouver moyen d'engager l'Église entourant l'enfant et non l'enfant lui-même,³⁵ car « quand une Église domestique est présente au nouveau-né, ce n'est pas le baptême de celui-ci, mais la fécondité de celle-là, qui donne à l'enfant sa meilleure chance d'accéder un jour par lui-même à un salut qui, dans tous les cas, vient de Dieu et de Dieu seul »³⁶.

Daniel Boureau souhaiterait à partir de là un cheminement en trois phases. 1) Avec l'éveil de la conscience commencerait un *temps d'évangélisation* à prévoir comme une simple période d'information sur les valeurs chrétiennes : information donnée principalement par « le *témoignage* rendu explicitement à Jésus-Christ dans une vie tout ordinaire; un témoignage qui provoque l'autre à l'interrogation sans jamais en arracher de force une adhésion qui ne serait qu'extérieure »³⁷. Des signes liturgiques appropriés, pouvant s'apparenter à l'Eucharistie, voire même à la Pénitence, devraient être trouvés tant au plan de la famille qu'à celui de la liturgie d'Église pour célébrer la dimension spirituelle déjà

33. *Op. cit.*, page 131.

33^a *Ibidem*.

34. *Op. cit.*, page 36.

35. *Op. cit.*, page 93.

36. *Op. cit.*, page 62.

37. *Op. cit.*, page 102.

véhiculée par cette phase d'évangélisation. Il pourrait s'agir d'une certaine rénovation du signe initial. 2) C'est seulement après, que devrait être célébrée l'entrée en catéchuménat³⁸, première étape du sacrement de baptême. Celle-ci nécessiterait « l'existence d'une conversion authentique, encore que toujours précaire et perçue ou perceptible comme telle par l'intéressé; ce sur quoi, par conséquent, on peut s'appuyer pour la célébrer en vérité »³⁹. Dans le cas d'un enfant, il nous semblerait plus réaliste de parler d'adhésion à Jésus-Christ plutôt que de conversion, même s'il peut y avoir dès la tendre enfance une certaine expérience de conversion. À la différence de l'évangélisation, la catéchèse serait davantage formation qu'information, en réponse maintenant au désir exprimé d'être guidé plus en profondeur dans l'expérience chrétienne. 3) Enfin, au moment voulu par le candidat, la *célébration du baptême* sanctionnerait son admission définitive dans l'Église.

Que penser du baptême reporté ? Que penser plus précisément d'une thèse comme celle de Daniel Boureau ?

Intérêt de la proposition

Les avantages du baptême reporté sont également nombreux. Pour autant qu'il est inspiré par la volonté de faire échec à un christianisme purement sociologique, au moins de le dépasser, le baptême reporté à l'âge des décisions, est d'un incontestable mérite. De plus en plus de parents optant pour ce choix, sont en effet animés par un réel souci de faire correspondre le baptême à un engagement sincère à la suite du Christ et par là, ultimement, de restaurer la vie en Église.

L'actuel mouvement d'abandon du pédobaptême s'inscrit donc également dans le projet d'une Église d'adultes et de ce fait, plus adulte elle-même. Il y a là une visée prophétique à respecter et plus concrètement une invitation sur laquelle nous ne pouvons pas passer sans nous demander s'il n'y aurait pas place pour une révision sérieuse de notre pastorale actuelle à ce point préoccupée de l'enfance qu'il ne lui reste plus guère d'énergie que pour une activité d'entretien quand il s'agit des adultes⁴⁰.

Reporter le baptême, du moins dans la perspective d'une thèse comme celle de D. Boureau, c'est accepter d'envisager l'initiation chrétienne dans son ensemble : célébration de la naissance, réengagement chrétien de l'entourage,

38. « . . . la distinction, sur laquelle nous reviendrons, entre évangélisation et catéchèse (ou catéchuménat) ne recouvre pas entièrement la réalité vécue. Plus précisément, nous n'entendons pas la restreindre, cette distinction, au seul plan chronologique, comme s'il pouvait y avoir d'abord une phase qui ne serait qu'informative (ce qu'on définirait comme étant l'évangélisation), à laquelle succéderait une phase uniquement formative (qui serait le catéchuménat). La formation et l'information vont toujours de pair; et nul ne peut demeurer tout à fait neutre en cours d'évangélisation, surtout s'il s'agit d'enfants dont leur entourage a su imprégner le cœur, bien avant la mémoire, d'un sens vrai du Dieu de Jésus-Christ, de ce Dieu que l'évangélisation leur nomme et leur donne à reconnaître. Mais il reste qu'au niveau des signes, où le baptême est notamment situé, nous pensons que cette distinction s'impose — bien qu'il faille toujours la relativiser, en refusant toute séparation abusive. » *Op. cit.*, page 98.

39. *Op. cit.*, page 113.

40. Cela vaut même au niveau du langage de la foi.

évangélisation, catéchuménat et enfin, célébration du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie. De ce côté, notre pastorale traditionnelle a aussi à redécouvrir. Reporter le baptême, c'est du même coup s'engager dans un certain pluralisme puisqu'une telle pratique ne peut prétendre s'imposer universellement — du moins pour le moment — et surtout ne peut réglementer, « normaliser » de façon aussi définie que par le passé l'accès au baptême. Là également, côté ouverture à une certaine pluralité, il nous reste beaucoup à apprendre. . . et pas seulement quant aux modes d'initiation chrétienne.

Cette pastorale permettrait à la demande des parents de prendre conscience des implications pratiques de l'intention qu'elle recèle, notamment quant à l'éducation chrétienne devant être assurée à l'enfant. L'entourage de l'enfant, à commencer par les parents, se verrait forcé de prendre au sérieux son rôle d'éducateur de la foi.

Un baptême à choisir librement par l'individu exigerait de l'Église la restauration de l'institution catéchuménale et plus précisément, comme le suggère la thèse de Daniel Boureau, d'un catéchuménat à distinguer de la simple information religieuse. C'est là un autre intérêt non négligeable de la démarche en question.

Tandis que les pastorales précédemment étudiées ne s'intéressaient à l'entourage de l'enfant que pour autant qu'appelé à être éducateur de la foi du futur baptisé, la présente pastorale impliquerait davantage le milieu lui-même entourant l'enfant. Ainsi, dans la formule proposée par Daniel Boureau, on permettrait à telle cellule d'Église de célébrer en Jésus-Christ cet événement déterminant pour sa vie qu'est l'arrivée de l'enfant. Dans la société actuelle, maintenant que les naissances se raréfient et surtout sont davantage calculées, l'arrivée d'un enfant a forcément un retentissement humain plus grand que jamais et qu'il faut savoir exploiter dans sa valeur d'Évangile.

Des risques à surmonter

Le baptême est habituellement reporté par souci d'en faire un réel engagement de foi; mais à force d'insister sur la réponse de l'homme, certains se demandent si on ne risque pas d'oublier que le mystère du baptême, en raison même de sa vocation particulière de sacrement d'entrée dans la vie chrétienne, se doit d'être à la fois signe que « Lui nous a aimés le premier » (I Jn, 4,19) et plus concrètement ce par quoi l'homme est invité à rencontrer le Dieu de Jésus-Christ. Comme on l'a fait remarquer il y a un risque qu'on fasse du baptême à ce point un sacrement d'engagement qu'on en vienne à oublier que sa première fonction est peut-être justement d'ouvrir à, d'initier à. . . On ne le dira jamais assez : l'engagement baptismal, c'est l'affaire de chacun des instants de la vie, des plus humbles aux plus décisifs. De ce point de vue, peu importe qu'il ait lieu au début de la vie, qu'il soit célébré par étapes ou reporté. On oublie peut-être un peu facilement que l'enfant peut avoir une vie ecclésiale authentique, quoique à son niveau.

De plus, à force de chercher à construire une liberté non conditionnée et ce, dans le seul ordre de la foi, ne risque-t-on pas de transmettre par le fait même une

conception appauvrie de la foi ? Traitée si différemment de toutes ces autres valeurs de la vie qu'on n'hésite pourtant pas à faire partager aux siens, la foi n'est-elle pas menacée d'apparaître comme une valeur toute relative, du moins qui ne serait pas appelée à faire partie intégrante de la vie ? En matière de foi, comme dans les autres secteurs de la vie, l'éducation à la liberté ne peut se faire que progressivement tout comme la distanciation éducateur-éduqué également impliquée dans la formation à la liberté chrétienne.

Reporter le baptême de notre enfant, c'est, vous diront inmanquablement les parents concernés, penser à demain. Bien sûr, il est plus que jamais nécessaire de décider du mode d'initiation chrétienne de son enfant dans une perspective d'avenir; mais il ne faudrait quand même pas verser dans l'utopie : cet avenir, il faudra un jour l'affronter. Ainsi, jusqu'à quand va-t-on différer le baptême ? Jusqu'à trois ou quatre ans, comme le recommandait Grégoire de Nazianze qui voulait retarder le baptême juste assez pour que l'enfant en garde mémoire⁴¹ ? Il faut alors se rendre compte que le seul souvenir qui pourrait rester de cet âge est celui d'avoir été conduit au baptême et non pas celui d'une décision personnelle. Jusqu'à sept ou huit ans ? Tout enfant de famille pratiquante ne voudrait-il pas à cet âge être baptisé pour faire comme les grands ou les petits amis ? Si le baptême est effectivement accordé, l'individu concerné ne pourra-t-il pas plus tard reprocher à ses parents d'avoir trop facilement cédé à un simple caprice ? Et l'adolescence ? On nous répondra que c'est un âge trop troublé. Après l'adolescence alors ? Le reproche ne risque-t-il pas de devenir celui de ces nombreux chrétiens du quatrième siècle baptisés une fois passés les temps difficiles de la jeunesse, reproche de les avoir privés à leur insu de secours précieux.

Autre écueil à éviter : celui du retour à une conception individualiste du sacrement. Le baptême, sacrement de la foi, regarde tout autant une communauté qu'un individu; c'est autant la profession de foi d'une communauté que celle d'un individu. En ce sens, Bernard Rey voyait dans la proposition de Daniel Boureau un risque sérieux d'oublier que « les vrais critères pour le baptême ne sont pas d'abord à chercher dans les dispositions du sujet ou de sa famille, mais dans les dispositions de la communauté qui accueille »⁴².

Il faudrait également prendre garde, ainsi que nous y invitait Charles Paliard⁴³, de ne pas en venir à considérer trop facilement la poursuite du baptême d'enfants comme un pis aller, une pratique de chrétiens de « seconde zone », moins évolués, incapables de s'engager dans une pastorale vraiment adaptée au monde d'aujourd'hui. En réalité, il ne semble pas y avoir de ce côté de meilleur ou de pire; c'est un peu l'enseignement de la parabole des ouvriers de la onzième heure. Le pédobaptême, même s'il n'est plus aussi facile, aura toujours quelque chose à dire et peut-être d'autant plus qu'il est en train de devenir un « cas limite ». Son caractère paradoxal lui rend sa valeur d'Évangile : « À notre époque

41. *Discours XL* (P. G. 36, 400).

42. Bernard REY, o.p., « Les recherches actuelles sur le baptême des enfants. Point de vue d'un théologien », *La Vie Spirituelle* 125 (1971), page 210.

43. Charles PALIARD, « Un livre sur le Baptême des enfants » *Cathéchèse* n° 43 (1971), page 240. L'auteur réagissait à une insistance de la thèse de Daniel Boureau.

où nous ne sommes que trop tentés de reconnaître la valeur d'un homme dans un certain type de prestations personnelles : son engagement politique, sa capacité productrice. . . ou son compte en banque, faut-il renoncer à célébrer, et par ce sacrement décisif qu'est le baptême d'eau, l'amour du Christ qui reconnaît même en un tout petit enfant, un frère infiniment aimé ? Quelqu'un qui est digne qu'on lui sacrifie sa vie. . . digne du sang de la Croix ? . . . quelque chose ne nous échapperait-il pas du mystère du Christ, du mystère de Noël, du mystère de la naissance et de la petite enfance de Jésus ? Il nous deviendrait peut-être encore plus difficile de reconnaître en lui, dès sa venue au monde, le Verbe fait chair »⁴⁴. On aurait tort de renoncer trop vite aux valeurs d'Évangile que véhicule le baptême des enfants.

Quoi qu'il en soit des avantages et inconvénients du baptême reporté, une chose est certaine : un nombre croissant de parents choisissent actuellement de différer le baptême de leurs enfants. C'est là un indice que le pédobaptême traditionnel est en crise. Concrètement, la pastorale ne peut tarder davantage à reconnaître la légitimité et l'opportunité d'un tel choix, ce qui ne peut se faire que par la mise en place de nouvelles structures d'accueil.

Remarquons enfin qu'ici non plus, on ne retarde pas le baptême simplement pour le retarder. On reporte le baptême le temps requis pour que l'enfant puisse faire la connaissance du Jésus-Christ de son entourage et choisir librement, le moment venu, de s'orienter vers lui. On diffère le baptême le temps d'une évangélisation et d'une véritable démarche catéchuménale. Au lieu de parler d'une pastorale du baptême reporté, on devrait plutôt s'exprimer en termes de pastorale de cheminement du futur baptisé.

V. UNE INITIATION CHRÉTIENNE DÉPLOYÉE DANS LE TEMPS

Note tableau-synthèse serait incomplet si nous ne parlions pas également de la thèse de Joseph Moingt dans *Le devenir chrétien. Initiation chrétienne des jeunes*⁴⁵. Nous rejoindrons avec cet ouvrage une intuition depuis longtemps présente dans les milieux catéchétiques québécois, à savoir que l'initiation sacramentelle du chrétien n'est pas l'affaire du seul baptême, mais de toutes ces démarches sacramentelles qui ponctuent la formation catéchétique.

La proposition du Père Moingt va cependant beaucoup plus loin. Sa question est la suivante : « Quel ordre et quels espacements convient-il de mettre entre *les sacrements qui font les chrétiens*, ceux qu'on a coutume de donner aux enfants pour les initier à la foi et à la vie de l'Église, si l'on veut que ces sacrements soient utilement ordonnés à la formation chrétienne de l'esprit et du caractère des enfants et des jeunes, à leur introduction progressive dans la communauté des chrétiens, et finalement à la mission de l'Église dans le monde ? »⁴⁶

44. *In eodem*, page 241.

45. JOSEPH MOINGT, *Le devenir chrétien. Initiation chrétienne des jeunes*. Paris, Desclée de Brouwer, 1973.

46. *Op. cit.*, page 12.

Considérant d'abord l'échec de la pratique du pédobaptême généralisé, l'auteur se refuse à choisir entre la tendance à vouloir repousser le baptême le plus loin possible vers l'âge adulte et la tendance à s'opposer, malgré les faits, à tout changement. Il propose plutôt qu'on repense dans son ensemble l'initiation sacramentelle des jeunes « de manière à remettre à ceux qui la reçoivent la responsabilité de leur devenir chrétien »⁴⁷. Il dira : « Puisque ces divers rites, pris tous ensemble, constituent une même initiation sacramentelle, un sacrement complexe d'initiation, la solution du problème pour aujourd'hui paraît être *d'étaler ce complexe sacramentel dans la durée de la formation chrétienne*, d'en faire un processus sacramentel, sacramentellement continu, dont les divers *moments* rituels correspondraient aux étapes de la formation, jusqu'à la pleine maturation du caractère chrétien »⁴⁸.

Puisque c'est l'initiation chrétienne qui est malade, le remède doit porter sur l'ensemble des sacrements qui la composent et non seulement sur le baptême. Ce serait d'abord dès la naissance, pour signifier l'appel spécial et le droit particulier de l'enfant né de parents baptisés à faire partie du peuple de Dieu, *un acte de candidature* à l'Église. Puis, au moment où l'enfant accède à ce seuil de la liberté qui lui permet un langage réfléchi et l'entrée en relation avec autrui dans son propre discours, viendrait *l'engagement baptismal* comme « naissance de l'enfant au langage de la foi »⁴⁹.

Au passage de l'enfance à l'adolescence, le temps serait venu de l'initiation à l'*Eucharistie*, célébration du partage de la Parole de Dieu et du Corps du Christ. La mue de l'adolescence serait également le moment de l'initiation à la *Pénitence* « prise comme pédagogie de la liberté et comme sacrement de la conversion »⁵⁰. On célébrerait enfin la *Confirmation* « au seuil de l'âge adulte, quand le jeune a fixé les traits de sa personnalité, prend en main la conduite de sa vie et de son avenir, et envisage ou commence d'assumer des engagements dans la société »⁵¹.

Le projet soumis n'aurait pas l'intention d'occuper toute la place. Comme celui de Boureau, il ne se concevrait qu'à l'intérieur d'un certain « pluralisme de disciplines sacramentaires »⁵².

Le plus original de la pensée de l'auteur réside dans l'importance qu'il donne à la confirmation comme sacrement de l'engagement définitif et responsable dans la vocation chrétienne. Jusque là, l'individu se serait exercé à la vie chrétienne; la confirmation l'y fixerait. C'est là qu'il prendrait la grande décision de miser sa vie sur Jésus-Christ. À partir de ce moment, il serait reconnu comme chrétien à part entière; pas avant.

Aux avantages des solutions précédemment étudiées, la proposition du Père Moingt ajouterait celui de resouder dans les faits *initiation sacramentelle* et *for-*

47. *Op. cit.*, page 26.

48. *Op. cit.*, page 32.

49. *Op. cit.*, page 45.

50. *Op. cit.*, page 44.

51. *Ibidem*.

52. *Op. cit.*, page 43.

mation chrétienne. Ce serait du même coup combler un vide souvent dénoncé : à savoir celui d'une certaine absence de vie sacramentelle propre à ces grands tournants de la formation de la personnalité que sont l'adolescence et l'entrée dans la vie adulte.

Si la réforme proposée a les mêmes avantages que les thèses qu'elle reprend, elle en a aussi certains désavantages. Aussi, les partisans du baptême carrément reporté lui reprochent d'engager l'enfant dans un processus sacramentel irréversible pour autant que l'auteur tient à conserver un acte de candidature quelques temps après la naissance. Il est vrai que le rôle décisif accordé à la confirmation désamorce quelque peu la difficulté. En effet, c'est seulement là que l'individu s'offrirait à faire le pas définitif.

On a surtout reproché à cette solution de dévaloriser le baptême par rapport à la confirmation. Ainsi Charles Paliard commentait : « Selon son essai, dans le cas de ceux qui sont nés dans un milieu où l'on croit, c'est vraiment la confirmation qui fait le poids ! Et la vérité profonde de la vie ecclésiale serait signifiée par la confirmation beaucoup plus que par le baptême (et même que par l'Eucharistie !). Le baptême serait-il encore ce sacrement majeur qu'il est bien, semble-t-il, au témoignage du Nouveau Testament ? . . . il paraît difficile de concevoir un dispositif d'initiation chrétienne dont le baptême ne serait pas le centre de gravité »⁵³. Le Père Moingt pourrait toujours rétorquer qu'une saine théologie de la confirmation nous empêche de concevoir ce sacrement comme un rival potentiel du baptême. La confirmation n'est qu'aménagement du baptême; c'est toujours en un sens le baptême.

Pour conclure

Les deux derniers schémas examinés disaient ne se concevoir qu'à l'intérieur d'une certaine pluralité de disciplines d'accès à la plénitude du statut de chrétien. Il semble bien que le temps est venu de concevoir le pluralisme comme le cadre normal du choix de toute démarche d'initiation chrétienne. Chacune des pastorales étudiées a ses avantages et ses inconvénients. Il n'y a pas de meilleur en soi.

Encore faudrait-il que les responsables diocésains sachent reconnaître à chacune de ces possibilités leur valeur d'Évangile et qu'ils leur donnent très concrètement les moyens de se réaliser. Cela impliquerait une révision en profondeur des modes d'action pastorale. Ainsi on devrait apprendre à miser plus que jamais sur l'entourage immédiat de l'enfant, à commencer par la famille. Et pour soutenir la famille, on devra savoir encourager de nouveaux types de regroupements chrétiens, de nouvelles solidarités chrétiennes. Etc. . .

Mais attention ! Individualisation des modes d'accès à la plénitude de l'expérience chrétienne ne devra jamais vouloir dire porte ouverte à l'individualisme. Il y a là tout un défi pour l'Église de très bientôt, notre Église québécoise qui se verra privée, sans doute plus rapidement qu'on ne le pense, du support « école ». Sera-t-elle prise au dépourvu ?

53. Charles PALIARD, « L'initiation chrétienne des jeunes. À propos de J. Moingt. . . » *La Maison-Dieu* n° 112 (1972), pages 109-110.